

PARTIE 5

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

"Au terme de cette exploration de sa logique et de ses méthodes, on ne peut que rappeler le caractère forcément partiel de l'entreprise. C'est l'esprit humain qui met en œuvre l'analyse qualitative, et si l'on savait définir et circonscrire l'esprit humain, l'on saurait avec précision ce qu'est l'analyse qualitative. Mais l'esprit humain, c'est ce qu'il y a de plus énigmatique et tout à la fois de plus fascinant et de plus impressionnant dans l'aventure humaine. On ne comprendra donc jamais totalement le fonctionnement de l'esprit, car, pour ce faire, il faudrait pouvoir se situer en marge de l'esprit, et, bien sûr, nous aurions alors une vue « objective » de ce système complexe de compréhension et de construction de sens (...)"

(Paillé & Mucchielli, 2012, p. 406)

– SORTIR DE L'EMPRISE –
DÉVOILER, RÉSISTER, S'ÉMANCIPER

Rendre visible le vécu de femmes sous emprise, mettre en mots des expériences singulières et prêter une attention toute particulière aux voix les plus imperceptibles, tel a été le postulat de cette thèse. Cet ancrage dans l'expérience vécue permet de regarder en face les réalités singulières de la soumission dans un contexte de domination masculine. Partant de l'analyse de la condition profondément subjective qui est celle des victimes sous emprise et qui fait d'elles, simultanément, des actrices capables, l'étude avait pour ambition d'explorer l'évolution de leurs ressources sociales et cognitives sous-tendant la persistance de l'emprise, ainsi que les mécanismes aidant à la sortie de celle-ci. Ainsi que nous avons tenté de le démontrer tout au long de ces pages, l'expérience subjective des femmes est révélatrice d'une réalité aliénante, mais elle témoigne également de la capacité qui est la leur de s'affranchir et de s'émanciper de cette condition d'aliénation.

❖ Une sensibilité théorique

La recherche débute sous le signe de notre sensibilité théorique personnelle influencée par notre culture littéraire, essentiellement centrée sur les questions de genre et de victimisation des femmes. De *Simone de Beauvoir* à *Jalna Hanmer*, en passant par *Jill Radford*, *Elizabeth Stanko*, *Christine Delphy*, *Camille Froidevaux-Metterie* et *Manon Garcia*, ces chercheuses féministes nous ont inspiré le désir d'entreprendre une recherche doctorale et ont constitué des repères pour poser les jalons de l'enquête. En outre, leur prose philosophique nous a livré des réflexions novatrices sur l'oppression des femmes à l'œuvre dans la sphère intime et dans la société. Nous nous sommes replongée dans *la pensée beauvoirienne*, puis dans d'autres lectures récentes afin d'appréhender les évolutions des critiques et des débats féministes. Outre cette sensibilité littéraire, nos connaissances criminologiques nous ont guidée vers des concepts théoriques qui rejoignent cette philosophie féministe en considérant les femmes victimes de la domination masculine comme des acteurs capables d'action, de pensée, d'autonomie, de réflexivité et de décision. Ce bagage

théorique a servi de source de références pour appréhender le phénomène à l'étude sous le prisme de l'expérience vécue des femmes, suivant une démarche interactionniste qui lie leur subjectivité et les conditions de leur environnement social.

Dans le but d'analyser leur capacité à entreprendre des actions et à mobiliser des ressources cognitives et sociales pour sortir d'une relation d'emprise, nous avons adopté la perspective agentique (*agentive perspective*) de la *théorie sociocognitive de l'agentivité* élaborée par le psychologue canadien Albert Bandura. La perspective agentique adhère à une vision féministe, en ce sens qu'elle reconnaît explicitement les capacités autorégulatrices et autoréflexives que tout individu possède, tant au niveau de son individualité que de sa collectivité, à influencer sur la direction que prennent sa vie et l'accomplissement de ses actions. Cette volonté d'entreprendre une analyse approfondie du fonctionnement des victimes en matière d'interactions continues entre les déterminants cognitifs, comportementaux et environnementaux nous a conduite vers l'étude de leur propre système cognitif et affectif dont découlent les significations attribuées au monde environnant. Comme nous l'avons montré tout au long de cette enquête, c'est principalement dans la complexité du système interprétatif que l'on comprend la façon dont les victimes parviennent à mobiliser leurs ressources pour leur permettre de s'affranchir d'une relation d'emprise.

Envisager une telle conception du fonctionnement humain rejette la vision essentialiste caractérisant fréquemment les femmes victimes de violence masculine comme des sujets passifs, dénués de tout pouvoir d'action, renvoyant à une essence immuable et inférieure. L'angle d'approche que nous avons retenu, qui lie la subjectivité des femmes et les conditions de leur oppression, s'est toujours tenu à distance de cet essentialisme, jugeant cette conception irrecevable. En prenant pour objet d'étude la dimension subjective de l'expérience singulière des victimes, nous avons décidé d'explorer les méandres de leur schéma de pensée afin d'analyser leurs représentations et croyances les plus intimes. Les connaissances que les femmes retirent de leur histoire de vie ont formé des croyances fondamentales à l'égard d'elles-mêmes, des autres et de leur environnement. Il a été dès lors possible de s'aventurer dans le cadre de référence des femmes, et de découvrir que l'injonction de conformité aux normes de genre a des implications importantes dans les façons de vivre un contexte de domination masculine et d'en sortir.

Avant d'entamer la recherche, nous ignorions que nous allions placer la notion de corporéité féminine, empruntée à plusieurs chercheuses féministes, au centre de la réflexion. Et pourtant, l'expérience corporelle des femmes est révélatrice de leur condition de subordination. Ce retour au corps nous semble aujourd'hui indispensable pour comprendre les soubassements sociaux de la domination masculine qui pèsent sur les femmes et qui limitent tout à la fois leurs opportunités et leur liberté de s'affranchir de

l'emprise. Pour se libérer de la domination de leur (ex-)conjoint, les femmes doivent prendre conscience de la condition d'objectivation qui s'enracine profondément dans leur corps. Cette aliénation du corps est bien réelle, mais les victimes apprennent progressivement à résister et à appréhender leur victimisation en donnant une nouvelle signification à leur vécu. La sortie de l'emprise se traduit, d'une part, par la conscientisation de sa soumission active dans un contexte d'oppression – émancipation dans la réflexion – et, d'autre part, par la décision de s'échapper de ce contexte – émancipation dans l'action. Au fil du temps se développent différentes stratégies contribuant à faire du corps féminin un lieu de pouvoir d'action et d'émancipation. Quand la victime réalise que le corps féminin n'est pas voué à rester un corps à disposition, celui-ci peut s'éprouver de façon nouvelle comme le lieu d'une pleine émancipation.

❖ *Une méthodologie de recherche adaptée à la compréhension du vécu subjectif des victimes*

L'analyse sur laquelle s'est fondée l'enquête s'appuie sur le regard subjectif et intérieur des victimes. La subjectivité des victimes se situe donc au cœur de la recherche empirique qualitative entreprise dans le cadre de cette étude. Nous avons longtemps réfléchi aux moyens techniques pouvant atteindre de manière optimale la finalité de la recherche et se prêter à notre sensibilité théorique. Une comparaison des diverses méthodes d'analyse a été effectuée pour dégager le lien que chacune pouvait entretenir avec l'objet de la recherche. Les travaux nés de la *théorisation ancrée*, mis en avant par Pierre Paillé en 1994, ont retenu notre attention. Forte de son ancrage solide dans les données empiriques recueillies auprès des victimes, cette méthode se montrait en effet pertinente pour étudier le vécu de celles-ci, si bien qu'aucune autre méthode d'analyse ne pouvait aussi bien explorer les expériences subjectivement vécues.

Les travaux nés de la théorisation enracinée ont ainsi influencé l'approche de théorisation empirique de notre méthode d'analyse. En effet, cette méthode d'analyse permet de comprendre la problématique à partir de l'interprétation subjective que les acteurs font de leur expérience. La méthode postule que les personnes font preuve d'*agentivité* lorsqu'elles expriment un vécu. Ainsi, la subjectivité suppose une « agentivité », puisqu'elle relève de la capacité de l'individu d'agir de manière propre et singulière, ce qui se conforme à la notion de l'agentivité humaine reprise par le paradigme des théories sociales cognitives. L'ensemble des opérations analytiques de la méthode — *codage ouvert*, *codage axial*, *codage sélectif* — produisent une analyse tenant compte de la capacité des acteurs à exprimer la façon dont les expériences ont été vécues subjectivement en contexte.

La rigueur scientifique du dispositif méthodologique a exigé une année entière de formation, permettant ainsi d'assurer la qualité des résultats obtenus et des données construites. En conformité avec

les principes de la théorisation ancrée, la présente recherche a eu recours à un échantillonnage théorique (et non démographique) et ce, tout au long du travail. Cet échantillonnage a permis d'étudier les expériences de vie en fonction de leur pertinence au regard de l'élaboration des catégories conceptuelles et de leurs relations. La collecte et l'analyse des données se sont faites simultanément, selon un processus cyclique, et se sont instruites mutuellement. Au fur et à mesure de l'avancement des entrevues et de l'analyse concomitante avec la comparaison constante des données recueillies et des écrits scientifiques, nous avons diversifié l'éventail des expériences de victimisation au sein des relations affectives afin de répondre aux questionnements que l'analyse générerait. Grâce à nos connaissances théoriques, nous savions que le temps de l'enquête ne correspondait pas au temps d'un parcours de sortie d'une relation d'emprise tel que l'on pourrait l'imaginer : avec un temps d'entrée et de sortie. Dans l'intention de comprendre le phénomène de sortie d'une relation d'emprise, cet échantillonnage théorique nous assurait de rencontrer des victimes à différents moments de leur processus de sortie, et de proposer ainsi une conceptualisation du phénomène à l'étude.

❖ *Des obstacles temporels liés à l'enquête de terrain*

La principale limite que nous voulons mettre en exergue renvoie aux contraintes de la temporalité. La place accordée au temps lorsqu'on essaie de comprendre des processus de changement, en l'espèce sociaux et cognitifs, est importante. En effet, les entretiens avaient pour objet d'atteindre les significations subjectives au moment présent de la relation d'emprise. Dans le but de disposer d'un matériau le moins altéré possible, il a été décidé, à la différence des enquêtes ponctuelles de rétrospection, de comprendre les parcours en temps réel par la conduite d'entretiens sous la forme de « suivis », c'est-à-dire des entretiens successifs avec les mêmes victimes. Le caractère répétitif a permis non seulement d'identifier plusieurs états sociocognitifs au sein même d'une posture particulière, mais également de saisir les microtransformations à l'œuvre au sein du même état en question. Cependant, l'enquête en tant que moment situé dans le temps limitait les possibilités de multiplier les rencontres avec les victimes. En raison de cette limite temporelle, l'enjeu résidait dans la capacité à maintenir le contact avec les victimes ; les relations devaient être gérées et préservées tout au long de la durée de l'enquête. La préservation du lien pouvait s'avérer délicate, et parfois risquée, en raison du rapport de domination auquel les victimes étaient soumises. C'est la raison pour laquelle nous passons par un partenaire de terrain pour nous aider à reprendre contact avec ces femmes. Parce que la réalité des violences masculines à l'encontre des femmes fait partie de ces enquêtes qui exigent une conscience éthique du chercheur, nous avons élaboré un plan de communication, des stratégies et des méthodes d'enquête moyennant un travail de collaboration qui a été mené tout au long de l'enquête avec les professionnels de terrain. Si, d'une part, les victimes ont produit le matériau de la recherche par leur

témoignage, elles ont, d'autre part, également participé à la construction du protocole même de la recherche. Bien plus que de simples participantes, les victimes nous ont aidée à réaliser les ajustements méthodologiques et réflexions d'ensemble sur les choix méthodologiques opérés durant l'avancement de l'enquête.

❖ *Des modèles théoriques pour l'intervention auprès des victimes*

À la suite de la démarche itérative de théorisation progressive, la thèse offre bien plus qu'une réflexion scientifique littéraire portant sur une question de recherche. Sur la base des données empiriques collectées auprès des victimes, nous avons, dans ce travail doctoral, créé trois modèles théoriques¹ qui conceptualisent les différents états sociocognitifs – *moments états* – des victimes se situant à des postures – *moments temporels* – différentes de leur parcours de sortie. En dégagant ces états sociocognitifs au sein même de ces différentes postures, nous pensons donner des clés de compréhension théorique intéressantes pour l'intervention en matière de prise en charge de femmes sous emprise. Les trois modèles théoriques ont chacun été générés sur la base d'un matériau différent. Il n'y a donc pas lieu de construire une continuité temporelle entre les trois postures qui refléterait un passage obligé entre celles-ci. En d'autres termes, la posture du *vacillement entre soumission et éloignement*, la posture de la *prise de conscience d'une soumission active* et celle du *développement d'un pouvoir d'agir* ne doivent pas être lues dans un processus de continuité, mais de préférence en parallèle. Ces différentes postures constituent des niveaux différents. Selon le processus d'intervention, les modèles proposés peuvent être appliqués de manière plus ou moins stricte. En contexte d'intervention, la thèse défend l'idée qu'il convient de situer temporellement les victimes dans leur trajectoire de sortie afin de définir un accompagnement répondant aux rythmes et aux contextes particuliers de chacune d'elles. L'objectif poursuivi par la création de ces modèles est de permettre à l'intervenant de situer la victime dans une posture particulière et d'identifier l'état sociocognitif correspondant à son profil. Face au contexte d'oppression, certaines attitudes affichées par les victimes demeurent complexes et ambiguës aux yeux des professionnels qui les accompagnent. De fait, la grille de lecture dont ces derniers disposent, ainsi que les outils d'analyse dont ils se servent ne leur permettent pas toujours de saisir de façon précise et conceptuelle les temps du processus de transformations sociocognitives des victimes. En nous aidant des modèles conçus à partir des données empiriques fournies par cette recherche, nous pensons que

¹ *Figure 13*— Conceptualisation d'une posture de vacillement entre soumission et éloignement

Figure 14— Conceptualisation d'une posture de prise de conscience d'une soumission active

Figure 15— Conceptualisation d'une posture de développement d'un pouvoir d'agir

l'intervenant bénéficiera d'un levier pour contextualiser l'expérience plurielle des victimes dans une perspective tant interactionnelle qu'intersectionnelle, et pour suivre leurs transformations sociocognitives.

Nous ajouterons que ce travail de conceptualisation témoigne d'une réflexion et d'une vision œuvrant à l'émancipation des femmes victimes, en tant qu'acteurs ancrés dans une histoire personnelle et un tissu de connexions sociales. L'élaboration des trois modèles et les réflexions qui les accompagnent sont l'aboutissement d'une longue enquête de terrain et le produit d'un travail de recension et d'appropriation des écrits relatifs aux inégalités multiples et intersectionnelles que vivent les femmes. La prise de conscience des inégalités de genre qui structurent le quotidien des femmes constitue une source de réflexion non négligeable dans l'intervention sociale. En effet, les victimes s'inscrivent dans une expérience de vie qui les précède et dans un contexte socioculturel qui leur attribue des rôles sociaux spécifiques, reflets de l'inégalité des existences masculine et féminine. Les rôles qui leur sont assignés donnent sens à leur existence, mais les enferment également. Longtemps, les victimes ont été immergées dans une sphère intime et sociale régie par des mécanismes de domination qui contraignent leur capacité d'action et de réflexion. Au niveau individuel, ces contraintes normatives sont transposées en tant que théories implicites et schémas de pensée qui sont alors convoqués pour donner sens à leur condition de soumission. Comme le démontre l'analyse, les différents niveaux – micro-méso-macro – ne sont pas imperméables les uns aux autres, mais sont fluides et mouvants et, de ce fait, tout événement, relation ou système relatif à un niveau peut influencer les autres. Face aux défis que posent les violences masculines endémiques dirigées contre les femmes, il est crucial que les actions de prise en charge suivies favorisent la conscientisation des femmes et leur *pouvoir d'agir* sur leur environnement, et ce, dans le but de promouvoir un changement personnel dans la voie à l'émancipation. Du point de vue féministe, le processus d'intervention doit attirer l'attention sur les subjectivités plurielles des victimes, leurs ressources cognitives et sociales, ainsi que sur la croyance intrinsèque en leur agentivité. C'est dans cet esprit que nous avons donné l'opportunité aux femmes sous emprise de se réapproprier leur histoire de vie.

❖ *Des avancées pour la lutte contre les violences à l'encontre des femmes*

Nous pensons essentiel de s'attaquer, dans un cadre général de lutte et de prévention contre les violences fondées sur le genre, aux racines du problème. Le texte adopté le 8 février 2006 en conférence interministérielle (ministres fédéraux, communautaires et régionaux) dans le cadre du Plan d'Action National belge contre « les violences conjugales » précise, à juste titre, que les violences dans les relations intimes sont liées aux rapports de pouvoir inégaux entre les hommes et les femmes. Cette relation hiérarchique, où l'un est placé au-dessus de l'autre, repose sur un ensemble de croyances en matière de

masculinité et de féminité. Faisant partie des premiers pôles de socialisation, et en tant que pilier du système éducatif, l'école est un lieu d'apprentissage des identités de genre et des modèles de relations entre les sexes. À cet égard, les violences commises à l'encontre des femmes peuvent être prévenues par des actions d'éducation dès le plus jeune âge sur l'égalité entre les femmes et les hommes. De nombreuses recherches scientifiques révèlent des pratiques éducatives différenciées en fonction du genre de l'élève. Nous pensons que, dans toutes les sections d'enseignement, il est essentiel de former de manière continue les enseignants à intégrer la dimension de genre dans leur pédagogie. La notion de genre apparaît seulement, et pour la première fois, en 2005 dans le décret organisant la formation initiale des enseignants du préscolaire, du primaire et du premier cycle du secondaire. Des avancées encourageantes sont nées grâce à la réforme de la formation initiale des enseignantes et enseignants instituée par le décret du 7 février 2019. Cette mesure intègre des formations en genre dans les contenus de la formation du personnel éducatif. En décembre 2021, une nouvelle version du décret a été votée au parlement de la Communauté française. Celle-ci inscrit le genre dans le cursus, au même titre que d'autres enseignements transversaux tels que l'éducation aux médias, à la citoyenneté, à la diversité, etc. Cette disposition vise à rendre les divers acteurs du système scolaire conscients du rôle qu'ils ont à jouer dans l'élaboration d'un modèle d'enseignement sensible à l'égalité, à la mixité et au respect mutuel, à la résolution non violente des conflits dans les relations interpersonnelles, ainsi qu'à la déconstruction des représentations sexistes qui alimentent les mécanismes traditionnels de domination. À la lecture du décret, il semble, toutefois, que la notion de genre ne soit pas intégrée dans les quatre compétences à acquérir par les enseignants.

Même si des progrès importants restent à faire, il faut reconnaître que la Belgique s'investit progressivement dans la lutte contre la violence basée sur le genre. En Fédération Wallonie-Bruxelles, le plan droits des femmes adopté par le gouvernement le 17 septembre 2020 encourage l'apprentissage de modèles relationnels égalitaires dès la petite enfance. Le plan ambitionne de « *renforcer les formations initiales et continues des enseignants* » et « *d'intégrer la dimension de genre dans les référentiels des compétences initiales et du tronc commun* » afin d'offrir une éducation non sexiste et ouverte à la diversité (Plan 2020-2024, p. 18). Pendant plusieurs années, des appels à projets et des initiatives de sensibilisation ont lieu dans les établissements scolaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais à ce jour, ces formations pédagogiques dédiées au corps enseignant sont facultatives et encore peu institutionnalisées. Le 26 novembre 2021, le Conseil des ministres adopte le plan d'action national de lutte contre la violence basée sur le genre (PAN) 2021-2025. À la lecture de cette disposition, le Conseil s'engage résolument, et ce depuis la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur, en faveur d'une éducation scolaire luttant contre les stéréotypes de genre et les rôles sociaux différents attribués

aux filles et aux garçons. Il est possible d'atteindre ces objectifs au moyen de programmes, de matériel pédagogique et des pratiques éducatives généralisées au tronc commun. Nous pensons réellement que le système éducatif peut contribuer de manière positive à l'égalité des rapports de genre. Dès lors, nous espérons que les mesures de ce plan d'action en matière d'éducation conduiront à de réelles avancées dans la pratique enseignante, les programmes d'étude, les manuels scolaires et le reste des supports d'apprentissage, et feront l'objet d'une évaluation future par la plateforme nationale de la société civile mise en place par ce nouveau PAN. À notre sens, l'égalité des rapports sociaux doit constituer un axe primordial de la politique de prévention, et se trouver aujourd'hui au cœur de l'agenda politique.